

DÉCÈS : CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

Description:

Certificat reprenant la liste des descendants ou héritiers. A produire lors d'une succession. Succession en cas de décès d'un proche, la question de la nécessité ou non d'une déclaration de succession se pose.

Renseignements:

Dans tous les cas, s'adresser au Bureau de l'Enregistrement - SPF Finances, Rue Courtejoie, 17 à 5590 Ciney.

Informations complémentaires :

Service État-Civil | Population

083 23 10 01 – 083 23 10 04 – population@ciney.be